

France3.fr – 28/04/2013

L'enfant retrouvé pendu à Clermont-L'Hérault sans doute victime du jeu du foulard

Le garçon de 11 ans retrouvé pendu dans sa chambre, vendredi après-midi, a probablement succombé au jeu du foulard. C'est la thèse privilégiée par les gendarmes. L'autopsie devra confirmer l'étouffement accidentel.

Le garçon de CM2 a été retrouvé pendu à une barre de son lit mezzanine avec la ceinture de son kimono de judo.

Les enquêteurs n'ont découvert ni lettre, ni message. Ils semblent avoir écarté la thèse du suicide et de l'homicide.

L'enfant, bon élève, s'entendait bien avec ses parents et paraissait n'avoir aucun problème particulier.

Ces "jeux" de strangulation, non-oxygénation ou d'asphyxie ferait chaque année, en France, une quinzaine de décès chez les jeunes de 6 à 16 ans. Et probablement autant sont victimes de séquelles.

Qu'est-ce que le jeu du foulard ?

Le jeu du foulard possède plus de 30 dénominations, selon les régions et incluent notamment les termes de "cosmos" ou d'"été indien" ou "rêve bleu". Particulièrement dangereux, ce jeu consiste à provoquer une asphyxie ou plus exactement une anoxie (manque de dioxygène) du cerveau par strangulation, étouffement ou via l'artère carotide.

En France, ce "jeu" est connu suite à la médiatisation des décès que provoque cette pratique, et ce sont en priorité les enfants et les adolescents qui sont touchés par ce phénomène aux conséquences mortelles.

L'Association de parents d'enfants accidentés par strangulation (APEAS) assure des opérations de prévention en milieu scolaire auprès des enfants, des adolescents et des adultes en contact avec les enfants.